



BIO
en HAUTS-DE-FRANCE

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France
N° 106 • mars 2026 • www.bio-hautsdefrance.org

**LA RESTAURATION (COLLECTIVE)
DES CYCLES DE L'EAU**



... LES FERMES BIO, ALLIÉES DE LA SANTÉ DES TERRITOIRES ...

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale annuelle. Un temps fort pour (re)découvrir les actions portées par le réseau et le travail de fond mené par les administrateurs et les adhérents engagés pour faire bouger les lignes... et profiter d'un moment convivial au cœur du Parc de Samara.

• PROGRAMME •

13H30 - 17h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Présentation des rapports moral et financier
- Adhésion : présentation des évolutions et vote
- Vote pour le renouvellement du conseil d'administration
- **Rapport d'activité : santé animale, humaine, végétale et des sols : comment les fermes bio agissent en région pour la santé des territoires**
- Témoignages d'experts, de partenaires et d'adhérents engagés

17H30 - 19h00 : TEMPS CONVIVIAL

- Verre de l'amitié
- Visite du parc avec le Conservatoire

19H00 - 22H30 : SOIRÉE FESTIVE



SAMARA
Rue d'Amiens
80310 La Chaussée-Tirancourt

EN CAS D'ABSENCE, MERCI DE REMPLIR ET RETOURNER VOTRE POUVOIR PAR MAIL :

 contact@bio-hdf.fr

Renseignements auprès de Céline :
03 22 22 58 30 | www.bio-hautsdefrance.org

INSCRIPTION
AVANT LE 21 AVRIL 2026

(RÉ)ADHÉRER
en 2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Mardi 28 avril
Parc de Samara | 13h30 à 22h30



Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
4 ter rue Jean-Baptiste Lebas
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément PI01462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Insta

LABienvenue [N°106]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France
Directrice de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Adobe stock,

Imprimeur : Imprimerie Daddy Kate sur papier certifié PEFC

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 600 exemplaires.

SOMMAIRE

3 • RÉSEAU EN RÉGION

COMMISSION SANTÉ / ALIMENTATION : STRUCTURER, DÉPLOYER ET AGIR // PRODUCTEURS BIO EN VENTE DIRECTE: FAITES-VOUS CONNAÎTRE ! // BOOSTEZ VOTRE COMMUNICATION AVEC DES PHOTOS PRO // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

LES COMBATS ET LES VICTOIRES SYNDICALES DE LA FNAB EN 2025

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

UNE PETITE ET GRANDE HISTOIRE DE CYCLES

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

VENDRE EN CIRCUIT COURT : TOUT UN MÉTIER

9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

AGRICULTURE BIO : QUE PEUT-ON APPRENDRE DE L'ORGANISATION ALLEMANDE ?

10 • TERRITOIRES

OFB ET AGRICULTEURS BIO : MIEUX COMPRENDRE LES RÈGLES POUR MIEUX PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

11 • PORTRAIT DU MOIS

GREGORY DELASSUS, ÉLEVEUR DE PORCS ET BOVINS, MOUSTIER-EN-FAGNE (59)

12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



COMMISSION SANTÉ / ALIMENTATION : STRUCTURER, DÉPLOYER ET AGIR

Initiée par le Conseil d'administration, la nouvelle commission santé de Bio en Hauts-de-France a pour ambition de renforcer le lien entre agriculture biologique, alimentation et santé, en s'appuyant notamment sur le déploiement du dispositif PANIERS.

Elle vise à étendre ce dispositif à l'ensemble des territoires volontaires, tout en s'appuyant sur un portage local structuré (centres sociaux, intercommunalités) et une charte d'engagement claire. La commission accompagne également la montée en compétences d'une communauté d'intervenants (culinaires, santé...), ainsi que l'émergence de collectifs de producteurs pour mutualiser les pratiques (planification, commercialisation, logistique).

Au-delà du déploiement opérationnel, elle contribue à faire émerger de nouveaux leviers d'accès à une alimentation bio et durable (ordonnances vertes, caisses locales, chèques alimentaires durables) et à renforcer le plaidoyer sur les enjeux santé / bio, en lien avec des dynamiques nationales portées par la FNAB.

Côté gouvernance, la commission s'organise autour d'un espace dédié au sein de Bio en Hauts-de-France adossé à un comité de consultation réunissant les parties prenantes (réseaux associatifs, acteurs de terrain, collectivités, intervenants...). Elle a vocation à définir une feuille de route partagée et à construire des alliances stratégiques au service de ses objectifs.

VOUS ÊTES ADHÉRENT.E ET SOUHAITEZ VOUS Y IMPLIQUER ? CONTACTEZ-NOUS !



Simon Hallez
03 20 32 25 35
s.hallez@bio-hdf.fr

PRODUCTEURS BIO EN VENTE DIRECTE: FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous proposez des produits bio en vente directe ? Rejoignez la plateforme régionale ouacheterlocal.fr et gagnez en visibilité auprès des consommateurs près de chez vous. Ce site financé par la Région permet aux consommateurs de trouver des produits bio locaux, disponibles à la ferme, sur les marchés, en AMAP ou autres points de vente. Grâce à ouacheterlocal.fr, ils peuvent en quelques clics localiser les producteurs bio de leur territoire et découvrir leurs produits. Les producteurs bio régionaux référencés seront valorisés dans un guide papier qui sera publié en septembre prochain, en partenariat avec Aprobio.

Contactez Tessa pour apparaître sur la plateforme ou simplement mettre à jour votre fiche : t.durand@bio-hdf.fr



SCANNEZ POUR DÉCOUVRIR OUACHETERLOCAL



LE CHIFFRE DU MOIS

160

Les bioraquettes ont réuni au total 160 adhérent.e.s ! Ces rencontres conviviales ont permis de partager vos réalités de terrain, de prendre du recul sur l'année écoulée et de réfléchir collectivement aux perspectives à venir..



BOOSTEZ VOTRE COMMUNICATION AVEC DES PHOTOS PRO

En tant qu'adhérent.e, vous avez désormais la possibilité de faire appel à une photographe professionnelle pour organiser un shooting directement à la ferme, à un tarif préférentiel. Cette offre, cofinancée à 50 % par Bio en Hauts-de-France, répond à un double objectif : vous permettre de bénéficier de visuels de qualité tout en contribuant à enrichir notre photothèque, utilisée pour alimenter nos multiples supports de communication. C'est une opportunité idéale pour valoriser votre activité, notamment si vous pratiquez la vente directe à la ferme ou sur les marchés. Des images professionnelles sont un véritable atout pour illustrer votre travail et renforcer votre communication. Une offre sur mesure alliant qualité, visibilité et accompagnement professionnel.

N'hésitez pas à faire part de votre intérêt à Tessa : t.durand@bio-hdf.fr



LES COMBATS ET LES VICTOIRES SYNDICALES DE LA FNAB EN 2025

2025 restera une année structurante pour la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB). Elle a notamment vu un passage de relais à la présidence, avec l'arrivée du binôme Olivier Chaloché – Loïc Madeline, succédant à Philippe Camburet. Un changement dans la continuité, fidèle aux valeurs fondatrices de l'agriculture biologique : exigence, crédibilité, solidarité et engagement collectif.

Cette année a également marqué les 40 ans du label bio, un anniversaire qui résonne comme une confirmation : tous les travaux scientifiques montrent que la bio fonctionne. Elle constitue une réponse agronomique, climatique, écologique et sanitaire indispensable, reconnue comme un pilier de la transition agricole.

Mais cette reconnaissance ne va pas de soi. Elle nécessite un travail syndical constant : défendre la bio, convaincre, représenter, obtenir des avancées et empêcher les reculs. C'est tout le sens de l'action de la FNAB et de son réseau au quotidien.



GAINS SYNDICAUX OBTENUS EN 2025 : DES AVANCÉES TANGIBLES

Revalorisation de la PAC

Malgré un cadre globalement défavorable, la FNAB a obtenu deux avancées majeures :

- Ecorégime bio revalorisé à 110 €/ha, soit +18 €/ha
- Programme Opérationnel Lait Bio : 12 M€ dédiés à la structuration de la filière de 2026 à 2027

Crédit d'impôt bio : un dispositif sauvé

Face au risque de suppression en 2026, la FNAB a mobilisé 127 parlementaires et obtenu :

- Un maintien du dispositif
- Une revalorisation votée à 6 000 € sur trois ans mais une version finale fixée à 4500€
- Un signal politique important pour les fermes bio.

Objectifs bio dans la Loi d'Orientation Agricole

La FNAB a obtenu l'intégration d'un objectif clair :

- 21 % de SAU en bio d'ici 2030.

Bio et renouvellement des générations

Deux avancées majeures inscrites dans la loi :

- La bio intégrée dans l'enseignement agricole
- Les politiques installation-transmission obligatoirement favorables à la bio

France Services Agriculture : reconnaissance du réseau

Pour la première fois, 8 GAB et GRAB intégreront dès 2026 la phase d'expérimentation du dispositif national.

SNANC : la bio reconnue comme enjeu alimentaire

La Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat inclut désormais :

- La mention explicite de la bio
- Un objectif inédit : 12 % de produits bio dans la consommation nationale

Contaminations aux pesticides : un préjudice objectivé

La FNAB a publié en 2025 le rapport GeRiCo :

- 0,8 à 2,9 M€ de pertes annuelles
 - Jusqu'à 9 600 € de préjudice moyen par ferme
- Ce travail a conduit au lancement d'une mission ministérielle pour créer un fonds d'indemnisation.

COMBATS EN COURS : DES ENJEUX DÉTERMINANTS POUR L'AVENIR DE LA BIO

Sauver l'Agence Bio

Menacée de suppression, l'Agence Bio reste un pilier :

- Suivi des marchés
- Promotion du label
- Financement de projets (dont le Fonds Avenir Bio)

Renforcer durablement le Fonds Avenir Bio

Après une réduction de 50 % du budget en 2025, la FNAB demande un financement stable, cohérent avec les objectifs nationaux.

Protection de l'eau : inscrire des objectifs obligatoires

La FNAB défend des objectifs chiffrés :

- 25 % de bio en 2032
- 50 % en 2038 sur les aires de captage.

NTG / OGM : obtenir transparence et protection

Le réseau demande :

- Une traçabilité complète
- Un étiquetage obligatoire
- Une interdiction stricte en bio
- Un système d'indemnisation en cas de contamination

Règlement bio européen

La FNAB veille à ce que la révision engagée reste strictement limitée et préserve le niveau d'exigence du label.

Cuivre : sortir de l'impasse technique

La FNAB agit auprès de l'ANSES et du ministère pour garantir des solutions opérationnelles pour la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage.

Production porcine bio

La FNAB défend :

- Le modèle tout paille
- Le plein air
- Des règles adaptées
- Des aides pour les investissements nécessaires



LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



SUPERPATATE : La nouvelle liste belgo-française de pomme de terre variétés robustes 2026 est sortie. Elles sont au nombre de 46. Vous les retrouverez sur notre site internet. Les résultats des essais 2025 ont été présentés lors de la réunion annuelle qui a eu lieu le 19 mars avec les acteurs de la filière. 2 brochures présentant les variétés ont été réalisées pour diffuser largement aux acheteurs et transformateurs de la filière. Mathilde suit le projet : m.joseph@bio-hdf.fr



P.A.N.I.E.R.S. : La Communauté de communes Hauts-de-Flandre rejoint le dispositif cette année en partenariat avec le centre socio-culturel de Watten et la ferme des hirondelles (Sophie Hamann). Les premières livraisons de paniers auront lieu début mai et permettront à 30 foyers de la commune et des environs de bénéficier de paniers bio locaux à tarif accessible. Une visite de ferme chez Sophie ainsi que des ateliers cuisine sont d'ores et déjà programmés pour renouer avec la saisonnalité et découvrir l'agriculture bio locale. Raphaëlle coordonne le dispositif : r.delporte@bio-hdf.fr



PPAM : Après deux ans et demi d'existence, le GIEE prépare son renouvellement : définition des prochains axes de travail, intégration de nouveaux membres et ajustement du fonctionnement... D'ici là, certains travaux restent à finaliser : rédaction des fiches retours d'expérience, consolidation des données sur le temps de travail (menthe et calendula), analyses de sol, formation sur la gestion de l'irrigation et mise en ligne d'un site internet. Léa accompagne le groupe : l.moisan@bio-hdf.fr



RESTAURATION COLLECTIVE : En 2026, le retour en régie directe des cantines progresse. Nanteuil-le-Haudouin a lancé la sienne en janvier, tandis que l'Agglomération Creil Sud Oise, la Communauté de Communes Plaine d'Estrée et la Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut poursuivent leur réflexion. Des diagnostics sont engagés au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bray, la Communauté d'Agglomération Picardie des Châteaux et à Auger-Saint-Vincent. A suivre... Pour toute question, contactez Camille : c.romeu@bio-hdf.fr



CARN'AVAL : L'Association Viandes Bio Hauts-de-France anime les échanges entre éleveurs, transformateurs et acheteurs pour structurer la filière régionale. Dans un contexte de pénurie de viande bovine bio et de hausse des prix, un accompagnement spécifique soutient les acteurs de la transformation afin de sécuriser leurs approvisionnements, notamment pour la restauration collective, débouché stratégique. Des projets de poulets de chair sont aussi à l'étude, des actions de coordination avec l'aval sont à venir. Coline est votre interlocutrice : c.philip@bio-hdf.fr



LEGUMILAB : Les essais sur la faisabilité des semis de féveroles de printemps en période hivernale, pour éviter les stress thermiques lors de leur floraison, sont de retour. Après les premiers comptages et une visite de Saaten Union, un semencier partenaire du projet, les résultats sont encourageants. Les féveroles de printemps des 5 parcelles suivies en région se portent aussi bien que les féveroles d'hiver. Le froid ne semble pas les avoir gravement affectées. Affaire à suivre, rendez-vous aux prochaines étapes de leur cycle de développement. Florine peut vous en dire plus : f.lachere@bio-hdf.fr



LAIT'S GO : Les éleveurs de l'Avesnois se sont structurés en SAS : la SAS des Bio Laitiers de l'Avesnois. Leur premier fromage, « Chant des prés », testé fin février auprès d'acteurs de l'aval et d'acheteurs potentiels, a reçu des retours très positifs et suscite déjà des partenariats. Sa qualité et sa différenciation seront coconstruites avec l'aval. En parallèle, un travail stratégique s'engage sur le modèle économique et l'organisation de la micro-filière, tandis que le recensement régional des outils fromagers se poursuit. Coline et Claire sont les personnes à contacter : c.philip@bio-hdf.fr ou c.gaumetou@bio-hdf.fr



UNE PETITE ET GRANDE HISTOIRE DE CYCLES

Depuis Pierre Perrault, qui au 17^{ème} siècle posa les bases du cycle de l'eau, notre compréhension s'est affinée : une grande partie des pluies continentales provient en réalité des sols et de la végétation. Entre eau « bleue » et eau « verte », ces cycles interdépendants sont aujourd'hui perturbés par les transformations des territoires. Face à ces déséquilibres, l'hydrologie régénérative propose de restaurer la capacité des sols et des paysages à faire circuler l'eau naturellement.

Cet article s'inscrit dans la continuité de la conférence de Samuel Bonvoisin, de Permalab, expert de l'hydrologie régénérative, qui est intervenu lors de notre journée régionale des territoires. Son éclairage a permis de mieux comprendre les dynamiques de l'eau et les leviers d'action pour les territoires.

Lorsqu'au 17^{ème} siècle, Pierre Perrault comprend que les eaux de surface sont formées par la pluie qui tombe et non pas par des tuyaux souterrains les reliant avec les océans, il donne naissance à l'hydrologie et introduit la notion de cycle de l'eau.

Aujourd'hui, nous savons que le cycle de l'eau est un peu plus complexe que ce que pensait Pierre Perrault. La pluie qui tombe sur nos champs peut provenir de l'océan mais également du continent.

Aujourd'hui, le cycle de l'eau verte est perturbé par la perte de capacité des sols à stocker et infiltrer l'eau. Les récentes évolutions - remembrement agricole, agriculture intensive et imperméabilisation des sols à l'échelle mondiale - ont entraîné le franchissement des limites planétaires de l'eau verte ainsi que de l'eau bleue.

L'hydrologie régénérative est donc une discipline qui veut sortir du paradigme de gestion des surplus d'eau par drainage et des manques par irrigation. Elle propose de mettre en place des pratiques à l'échelle de la parcelle, mais surtout du bassin versant et du territoire afin de restaurer les équilibres du cycle de l'eau.

Hydrologie régénérative et agriculture biologique

La restauration des cycles de l'eau implique de ralentir, d'infiltrer, de stocker et de favoriser l'évapo-transpiration sur la parcelle et sur le territoire plutôt que ça reparte directement à la mer.


A l'échelle de la parcelle, l'hydrologie régénérative propose par exemple de semer selon les courbes de niveaux, creuser des baissières, des fossés, ou construire des fascines. Ces procédés permettent de bloquer l'écoulement de l'eau à la surface, en lui laissant d'avantage de temps pour s'infiltrer dans le sol.

Au-delà de ces aménagements, le stockage de l'eau par capillarité dans les sols est favorisé par des sols riches en matière organique issue de la dégradation des racines mortes des cultures pérennes ou encore par les racines et les réseaux mycorhiziens des arbres. Ainsi, l'agroforesterie, la restauration des prairies mais aussi la réduction du travail du sol contribuent fortement à améliorer les capacités de stockage d'eau de nos sols.

C'est en ce sens que l'agriculture biologique va contribuer de manière significative à améliorer le cycle de l'eau à travers la remise en herbe, le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols et le respect des cycles naturels. En effet, l'augmentation d'un point de matière organique dans les sols permet un stockage supplémentaire de 250 m³ d'eau par hectare, soit 2 à 3 tours d'irrigation évités (+ 1% de MO = + 5 à 18% de Réserve Utile - Sources : rapport Arvalis/Onidol 2007).

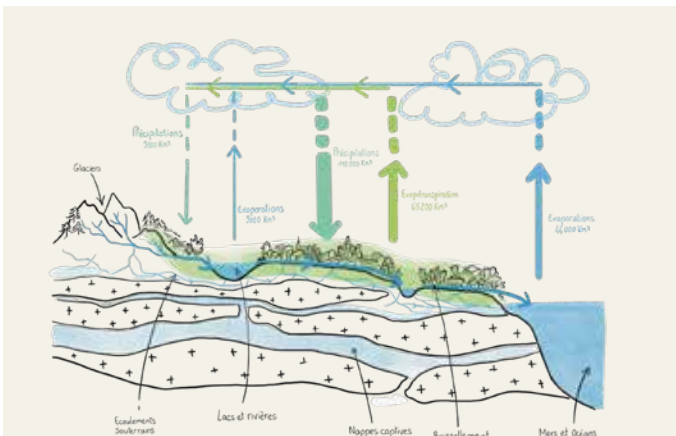
L'étude de l'ITAB de 2024 sur les externalités positives de la bio précise bien que « l'agriculture biologique, en améliorant le potentiel de résistance face aux sécheresses avec, en général, une plus grande disponibilité de l'eau pour les plantes, permet de diminuer le risque d'érosion des sols. » (Source : Quantification des externalités de l'AB)

De plus, nombreux sont les agriculteurs bio à replanter de la haie, développer l'agroforesterie et réduire le travail du sol.



Plus de la moitié des pluies continentales proviennent de l'évapotranspiration issue du sol et de la végétation et non de l'eau liquide.

Apparaissent alors deux cycles de l'eau : le cycle de l'eau bleue, et le cycle de l'eau verte. Le premier est constitué de l'eau qui s'évapore des surfaces des océans et retourne dans les océans directement ou après avoir été dans les continents ; et le second de l'eau verte, c'est-à-dire de l'eau qui s'évapore et qui se recondense à l'intérieur du continent.



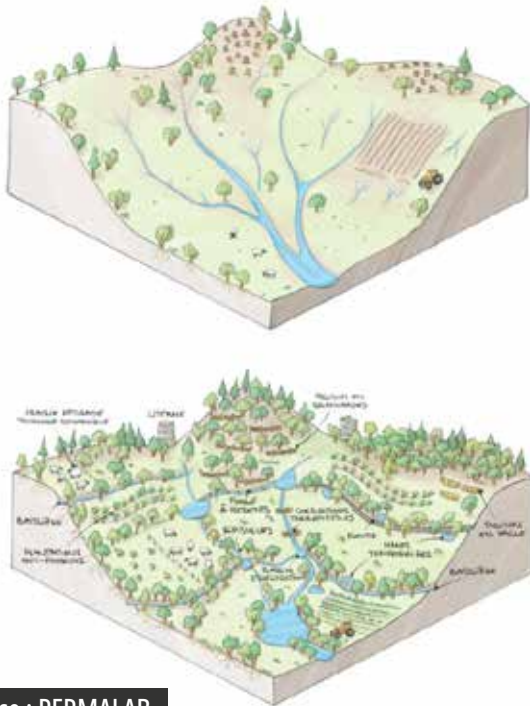
Conférence "Et si on pouvait cultiver l'eau ?" - Samuel Bonvoisin - Licence CC-BY-SA
Conférence de Samuel Bonvoisin à Orry la ville le 14/10/2025



• LE TOUR DE LA QUESTION

Ce qui demeure certain, c'est, d'une part, que s'intéresser à la dimension quantitative de la disponibilité de l'eau ne remplace en rien la nécessité de préserver sa qualité. D'autre part, la création d'espaces de stockage en surface ne suffit pas, à elle seule, à s'inscrire dans une démarche d'hydrologie régénérative, laquelle doit être pensée en cohérence avec l'ensemble du système.

Les projets de recherche et développement menés par Bio Hauts-de-France, en collaboration avec les producteurs de son réseau — notamment ABAC (Agriculture Biologique de Conservation), Engrais Verts et AgriBioDiv (en faveur de la biodiversité des sols) — contribuent ainsi à promouvoir des pratiques plus vertueuses.



Source : PERMALAB

La restauration (collective) des cycles de l'eau

Enfin l'hydrologie régénérative ne se limite pas à la parcelle ou à la ferme. Même si certaines initiatives sont inspirantes, l'hydrologie régénérative se réfléchit, au moins, à l'échelle du bassin versant. Ainsi, réussir à mettre tous les acteurs autour de la table afin d'acquérir les connaissances, compétences et s'accorder sur une volonté politique claire est une nécessité. Le travail engagé par Bio en Hauts-de-France depuis plus de 20 ans pour développer la bio dans les territoires aux côtés des collectivités constitue un ingrédient précieux de réussite de cette transition.

D'ailleurs, suite au séminaire dédié à l'agriculture régénérative, le 14 octobre au Parc naturel régional Oise Pays de France, dans le cadre du réseau des territoires bio, plusieurs agriculteurs et collectivités bios ont manifesté leur intérêt pour s'investir dans une démarche expérimentale de mise en œuvre.

Ainsi fin janvier 2026, notre réseau FNAB s'est réuni autour des opportunités que l'hydrologie régénérative ouvre pour les fermes en bio. Nous sommes en cours de formation pour être en mesure d'accompagner au mieux ces initiatives. N'hésitez donc pas à nous contacter si ce sujet suscite votre intérêt.



Face aux sécheresses comme aux excès d'eau, j'ai dû repenser mon système pour mieux stocker l'eau dans les sols et limiter les à-coups climatiques. Le passage en bio m'a conduit à diversifier fortement l'assolement, avec plus de légumineuses comme la luzerne, et à travailler sur la fertilité via des engrais organiques.

Je cherche avant tout à améliorer la réserve utile des sols : couverts végétaux, semis sous couvert le plus tôt possible, pailles laissées au champ pour protéger le sol du dessèchement. J'adapte aussi mes variétés, en privilégiant la précocité et la tolérance au stress hydrique. Enfin, j'agis sur le paysage : la plantation de haies et d'arbres – plus de 1750 mètres déjà plantés, et plusieurs kilomètres à venir – permet de ralentir l'eau, de limiter l'érosion et de créer un microclimat plus favorable aux cultures. Ce sont des leviers concrets pour rendre la ferme plus résiliente face au changement climatique.



Olivier Devillers,
agriculteur bio
à Gouzeaucourt (59)

RETROUVEZ LES PRÉSENTATIONS
DE LA TABLE RONDE DE CETTE JOURNÉE
CONSACRÉE À L'ADAPTATION DES TERRITOIRES
AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Yseult Clanet
07 87 32 93 41
y.clanet@bio-hdf.fr



Delphine Beun
07 87 32 45 14
d.beun@bio-hdf.fr



VENDRE EN CIRCUIT COURT : TOUT UN MÉTIER

Vendre en circuit court ne se résume pas à produire et à mettre ses produits sur un étal. Accueil des clients, communication, organisation, réglementation... derrière la vente directe se cache un véritable métier, fait d'adaptations permanentes et de multiples compétences.

C'est justement pour accompagner les fermes dans ces défis que sont nés les webinaires Coup de pouce. Lancés pendant le confinement autour d'une présentation de l'outil Socléo (ex-Panier local), ces rendez-vous en ligne sont devenus, six ans plus tard, un rendez-vous régulier. Au fil de 4 saisons et 18 webinaires, ils ont permis à de nombreuses fermes de partager leurs pratiques et de découvrir des outils utiles au quotidien.

Des rendez-vous pour apprendre et échanger

Désormais réservés aux adhérent.es et gratuits, les webinaires Coup de pouce s'adressent aux fermes déjà engagées en circuits courts, à celles qui envisagent de s'y lancer, ainsi qu'aux personnes en projet d'installation. Organisés (presque) tous les premiers mardis du mois, de 13h à 14h en automne-hiver, ils proposent un format court pour faire le plein d'idées sans mobiliser trop de temps.

4 TYPES DE WEBINAIRES	QUELQUES EXEMPLES QUI ONT ÉTÉ TRAITÉS
Présenter une solution qui vous facilite la vie	<i>Socléo, Kuupanda, Ouvre-taferme</i>
Partager un débouché	<i>Bio d'ici d'abord, Le court circuit</i>
Faire le point sur un sujet spécifique	<i>Ouvrir sa ferme au public, Les normes de commercialisation de fruits et légumes, Les bases réglementaires de la transaction et de la tenue de caisse</i>
Favoriser les échanges et le partage d'information	<i>Vendre en circuit court : tout un métier (témoignage)</i>

Deux fermes, deux parcours... et les mêmes réalités

Le cycle automne-hiver 2025-2026 s'est ouvert en novembre avec un webinaire consacré à la réalité du métier de vendeur en circuit court. Isabelle et Laurent, de la Ferme du Chassy, et Pauline, de la Ferme Nuage, y ont partagé leurs expériences.

Ferme du Chassy :

- Productions : légumes (principalement de garde), fraises, grandes cultures
- Débouchés : boutique à la ferme, boutique en ligne, distributeur automatique sur le corps de ferme, Secours populaire, magasins, restauration collective...

Ferme Nuage :

- Production : glaces (historiquement au lait de chèvre, aujourd'hui au lait de vache)
- Débouchés : événements, restaurateurs, magasins et boutique à la ferme

Malgré leurs différences, une conviction commune ressort :

« Vendre, c'est un plaisir ! Ce sont des rencontres. Nous aimons proposer des produits en accord avec nos valeurs. »

Liberté... mais aussi adaptation permanente

Les deux fermes n'étaient pas destinées, au départ, aux circuits courts. Laurent et Isabelle ont repris une ferme orientée vers les circuits longs, tandis que Pauline et Sylvain imaginaient développer leur activité de glaces en gros volumes. Finalement, ils ont choisi la vente directe — et referaient presque les mêmes choix aujourd'hui. Pas pour la simplicité, mais pour la liberté : choisir ses débouchés, maîtriser ses prix et créer une relation directe avec les consommateurs. Une liberté qui suppose toutefois de s'adapter en permanence : ajuster les horaires d'ouverture, communiquer régulièrement, tester de nouveaux débouchés... En circuits courts, rien n'est jamais acquis.

Les conseils des fermes

Parmi les pistes partagées lors du webinaire :

- mobiliser les réseaux sociaux pour faire connaître la ferme
- s'appuyer sur des outils numériques pour simplifier le quotidien (Socléo, outil CER-France pour la caisse...)
- se former régulièrement

La ferme du Chassy a aussi rappelé l'intérêt de s'impliquer dans des groupes de travail locaux qui peuvent faire émerger de nouvelles opportunités.

LES WEBINAIRES COUP DE POUCE REVIENDRONT À L'AUTOMNE POUR UN NOUVEAU CYCLE DE RENCONTRES ET DE PARTAGES. ET PARCE QUE CES RENDEZ-VOUS SONT AVANT TOUT FAITS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FERMES, VOS SUGGESTIONS SONT LES BIENVENUES : N'HÉSITEZ PAS À PARTAGER LES THÉMATIQUES QUE VOUS AIMERIEZ VOIR ABORDÉES.



Fanny Vandewalle,
07 87 32 64 30
f.vandewalle@bio-hdf.fr

AGRICULTURE BIO : QUE PEUT-ON APPRENDRE DE L'ORGANISATION ALLEMANDE ?

À l'occasion des Rencontres Grandes Cultures organisées cet hiver par Bio en Hauts-de-France et les Chambres d'agriculture, un focus a été consacré au contexte allemand avec l'appui du cabinet Ecozept. Notre voisin suit en effet une trajectoire différente dans le développement et la structuration de l'agriculture biologique. L'occasion de regarder ce qui se fait de l'autre côté de la frontière, en s'interrogeant sur les outils mobilisés et leurs effets.

Alors que le marché bio français sort lentement de la crise, le marché allemand annonce pour 2025 des taux de croissance prévisionnels compris entre 7 et 10%, après une année 2023 déjà en croissance. La crise du marché biologique qu'a connue l'Allemagne au même titre que la France semble avoir eu un impact plus limité, comme en témoigne la stabilité des surfaces en blé biologique en Allemagne entre 2020 et 2024.

Ainsi, alors que la France était parvenue à combler l'écart de dépenses par habitant sur le marché du bio entre 2016 et 2021, celui-ci se creuse de nouveau depuis 2022 au profit de l'Allemagne. La France accuse désormais un retard. Celui-ci s'explique en partie par des facteurs liés à la demande : une sensibilité environnementale plus marquée et un marché historiquement plus développé en Allemagne. Des éléments liés à l'offre et aux choix stratégiques entrent également en jeu, la croissance du marché allemand s'appuyant largement sur des circuits de distribution de type discount. Toutefois, ces facteurs ne suffisent pas à eux seuls à expliquer l'écart. L'Allemagne se distingue aussi par une organisation de marché très différente de celle observée en France, qui favorise une meilleure coordination entre l'offre et la demande.

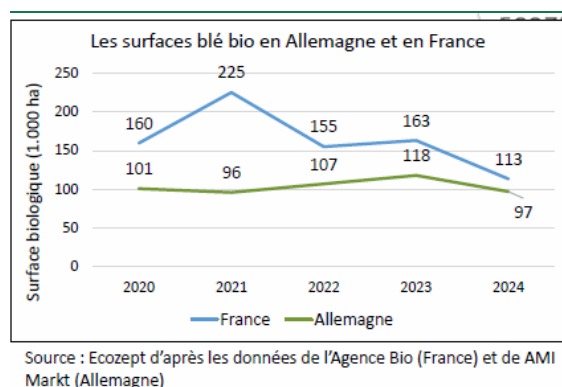
Les atouts d'une filière allemande structurée

Le secteur bio allemand se structure en effet autour d'entreprises de collecte et d'importantes associations paysannes bio telles que Bioland, Naturland, Demeter ou Bio Kreis. Au total, 16 associations sont présentes sur le territoire et couvrent à elles seules près des deux tiers des surfaces de blé biologique. Elles imposent leur cahier des charges, influencent les plans d'assolement, organisent des contrats-cadres avec les transformateurs et la distribution et délivrent des labels privés bien identifiés par les consommateurs. Par ce rôle structurant, elles contribuent à stabiliser les filières en réunissant autour de la table les différents acteurs, dont les importateurs, en organisant la production et en travaillant les coûts de production et les pratiques.

Quels enseignements pour le marché français ?

Cette structuration du marché bio allemand a permis de déployer des stratégies permettant de renouer rapidement avec une croissance du secteur. Cette organisation induit cependant une limitation de la croissance des surfaces, obligeant le marché allemand à recourir assez largement aux importations. De plus les stratégies des discounters peuvent être préjudiciables pour le partage de la valeur ajoutée dans les fermes.

La solidarité entre l'amont et l'aval observée en Allemagne est inspirante puisqu'au contraire, en France, la GMS a sur-réagi et accéléré la crise du marché bio par un dé-référencement important des produits bio dans les rayons. En France la croissance récente du bio a plutôt été portée par l'engagement des distributeurs spécialisés.



DES INITIATIVES EN RÉGION EN GRANDES CULTURES

La région Hauts-de-France n'est pas en reste en ce qui concerne le travail de filière en grandes cultures. Depuis 2024, une dizaine de producteurs de la région se sont regroupés dans une association, Les Paysans Bio Picards, qui vise à favoriser le dialogue avec l'opérateur principal de ces fermes, AgriCPS. Certains volumes et coûts de production sont ainsi discutés, tout en interpellant les clients aval sur des démarches de filière équitables. Ce travail a permis une labellisation de certaines productions ainsi que la recherche de nouveaux débouchés.

La coopérative Biocer est également engagée depuis longtemps dans des démarches d'équité à travers notamment le label Bio Equitable en France en proposant des contrats avec prix minimum, appuyés sur un travail collectif de la coopérative sur les coûts de production. On constate globalement une forte progression des volumes commercialisés sous les labels de « commerce équitable », ce qui témoigne d'une reconnaissance croissante des démarches de filière par les producteurs, les industriels, les metteurs sur le marché et les consommateurs.



Corentin Cnudde
07 87 32 40 85
c.cnudde@bio-hdf.fr



OFB ET AGRICULTEURS BIO : MIEUX COMPRENDRE LES RÈGLES POUR MIEUX PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Début décembre, des agriculteurs bio de l'Aisne ont échangé avec l'Office français de la biodiversité (OFB), en présence de Marie Bosquet, chargée de mission biodiversité, agriculture et faune sauvage, et de trois inspecteurs de l'environnement. Cette réunion visait à mieux comprendre les missions de l'établissement, le cadre des contrôles et certains points réglementaires encore méconnus.

Créé en 2020, l'OFB est chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité. Son action s'articule autour de cinq missions : la police de l'environnement (application du code de l'environnement), la connaissance des habitats et des espèces, la gestion d'espaces protégés, l'appui aux politiques publiques et la mobilisation des acteurs. Il accompagne notamment des actions liées à l'agroécologie et finance des projets de restauration d'habitats.

Dans chaque département, les services de l'OFB regroupent 10 à 15 agents. Leur connaissance fine des milieux naturels leur permet de cibler les enjeux locaux. En agriculture, les contrôles administratifs sont rares. Dans plus de 90 % des cas, une intervention en ferme s'inscrit dans un cadre judiciaire, à la suite d'éléments laissant supposer une infraction (non-respect d'une zone non traitée, pollution, etc.), et non pour une simple vérification de routine.

Des actions concrètes contre les produits interdits

Parmi les opérations marquantes, une enquête internationale a permis de démanteler un réseau de vente en ligne de produits phytopharmaceutiques non autorisés. Près de 600 perquisitions ont été menées en France, aboutissant à la saisie d'environ 3 000 litres de produits, soit l'équivalent de 1 000 hectares traités à dose standard. Les produits ont été détruits dans des filières agréées et les acheteurs ont fait l'objet de suites pénales adaptées.

Cette opération met en lumière plusieurs défis : l'accès facilité à des produits interdits via internet, la complexité des réseaux internationaux et la méconnaissance des risques liés à l'usage de ces substances.

Prévenir plutôt que guérir

Le droit de l'environnement repose sur le principe de réparation du dommage. Or, réparer une atteinte aux milieux naturels est souvent long, complexe et coûteux. La destruction d'une haie ou un curage inadapté de cours d'eau peuvent entraîner des pertes écologiques durables : disparition de zones de reproduction, baisse de la capacité d'autoépuration, érosion accrue.

Les agriculteurs sont donc invités à contacter leur service départemental de l'OFB en cas de doute sur la réglementation (entretien de haies, gestion de cours d'eau, déchets agricoles, etc.). L'objectif est d'éviter l'infraction en amont, grâce à une meilleure connaissance des impacts sur les milieux et les espèces.

Contamination des parcelles : dialogue et appui réglementaire

La question des contaminations par des parcelles voisines a également été abordée. La Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) propose deux kits pratiques : l'un pour réduire le risque de contamination, l'autre pour savoir comment réagir. Le dialogue entre voisins reste la première clé : information en amont, gestion adaptée des bordures, aménagements limitant les dérives.

Lorsque cela ne suffit pas, il est conseillé d'anticiper (protection juridique, haies, filets, bonne connaissance des règles). En cas de problème, le Service Régional de l'Alimentation (SRAL), rattaché à la DRAAF, est compétent pour le contrôle de la distribution et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Les inspecteurs de l'OFB interviennent, eux, uniquement dans un cadre judiciaire, notamment en cas de non-respect des zones non traitées ou des règles de protection des pollinisateurs.

COORDONNÉES DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'OFB :

Service départemental de l'Aisne
sd02@ofb.gouv.fr
03 23 23 41 60



Service départemental du Nord
sd59@ofb.gouv.fr
03 27 49 70 54

Service départemental du Pas-de-Calais
sd62@ofb.gouv.fr
03 21 83 20 44

Service départemental de l'Oise
sd60@ofb.gouv.fr
03 44 90 07 01

Service départemental de la Somme
sd80@ofb.gouv.fr
03 22 27 95 37





GREGORY DELASSUS, ÉLEVEUR DE PORCS ET BOVINS, MOUSTIER-EN-FAGNE (59)



Installé en agriculture biologique depuis 2005, Gregory Delassus développe depuis vingt ans une ferme où élevage, environnement et circuits courts sont étroitement liés. Mais aujourd'hui, c'est un projet inédit dans la région qui le mobilise : la création d'un abattoir de porcs directement à la ferme.

L'histoire commence à Borre, près d'Hazebrouck, sur la ferme familiale d'une trentaine d'hectares consacrée aux légumes et aux pommes de terre. Après une formation agricole puis un BTS à Amiens en gestion de l'eau et de l'environnement, Gregory s'oriente vers l'élevage. C'est en Bretagne, lors d'une formation sur la production de porc bio (avec le GABnor, ex-Bio en Hauts-de-France !), que le déclic se produit. Il découvre des élevages où les cochons vivent en plein air et des éleveurs heureux de leur métier.

De retour dans le Nord, il décide de se lancer. Il élève des cochons dehors, avec des cabanes inspirées des systèmes bretons. À l'époque, la filière porcine bio est presque inexistante dans la région. Gregory choisit donc de maîtriser toute la chaîne : élevage, transformation et vente directe.

La commercialisation démarre à la ferme avec des demi-cochons et des colis de viande. Très vite, l'offre s'élargit avec une gamme de charcuterie et un rayon boucherie. La demande pour le bœuf émerge rapidement. Faute de prairies à Borre, il constitue progressivement un troupeau allaitant en s'appuyant sur de l'écopâturage, un peu partout en région.

En 2012, une opportunité l'amène à s'installer dans l'Avesnois, à Moustier-en-Fagne, sur 80 hectares de prairies. Aujourd'hui, la ferme compte envi-

ron 120 hectares et un troupeau d'une cinquantaine de vaches allaitantes de races Rouge flamande et Angus, en système tout herbe. L'atelier porcin comprend 25 truies pour environ 400 à 500 porcs par an. Les viandes et charcuteries sont vendues en direct, à Borre via une AMAP et aux Halles de Wazemmes à Lille.

Depuis plusieurs années, Gregory développe un important travail en faveur de la biodiversité*. Les prairies sont conduites en pâturage tournant et un projet d'agroforesterie a permis de planter 5 km de haies en plus des 18 km déjà existants. Véritable « coffre-fort alimentaire », ces haies servent à la fois de ressource alimentaire pour le troupeau et de réserve de bois pouvant être valorisé en litière ou pour le chauffage.

Mais un maillon lui échappe encore : l'abattage. La fermeture de l'abattoir le plus proche a allongé les transports et compliqué l'organisation. Pour Gregory, la question est aussi éthique : comment garantir le bien-être animal jusqu'au bout si les animaux doivent parcourir des dizaines de kilomètres ?

La réponse prend aujourd'hui la forme d'un projet pionnier : un abattoir de porcs à la ferme. Cet outil permettra d'abattre uniquement ses propres animaux, dans un cadre réglementaire équivalent à celui d'un abattoir classique. Le projet, d'un montant d'environ 250 000 euros, repose sur des modules techniques spécialement conçus pour ce type d'installation.

Une cagnotte citoyenne a déjà réuni plus de cent contributeurs, un soutien précieux pour convaincre les financeurs et montrer l'intérêt des consommateurs pour ce modèle. L'objectif est de démarrer avant l'été.

FERMOSCOPIE



2005 : installation sur la ferme familiale, 100% AB

2011 : magasin aux Halles de Wazemmes à Lille

2012 : installation à Moustier-en-Fagne

SAU : 120 ha (70ha attenants + 30 ha de fauche + 20 ha partenariats)



VENTE : en direct

CHEPTEL : 50 vaches allaitantes + 25 truies

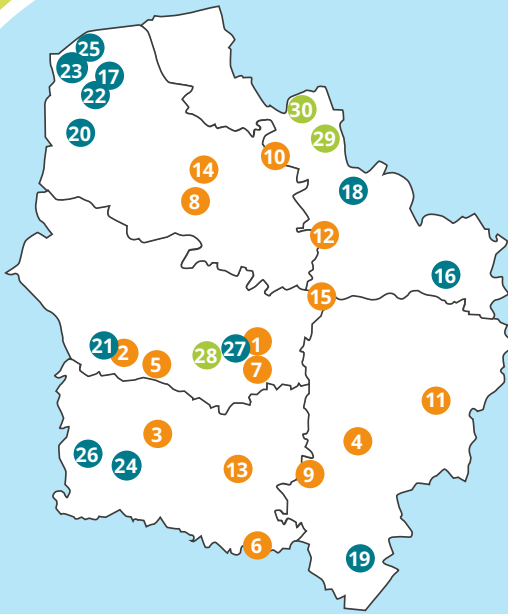


Au-delà de sa propre ferme, Gregory entend créer un premier exemple capable d'inspirer d'autres éleveurs. « Il me manquait un modèle. S'il existe, d'autres pourront s'en emparer », résume-t-il.

**Le diagnostic biodiversité réalisé sur la ferme a permis de recenser :*

- 61 espèces d'oiseaux, dont 28 rares ou menacées
- 98 espèces de plantes, dont 17 rares ou menacées
- 23km de haies et alignements



● grandes cultures
 ● élevage
 ● maraîchage

1 Favoriser les pollinisateurs en haie fruitière

10 AVRIL | 9H30 | HERLEVILLE (80)
En partenariat avec l'ADEP et la FNAB
CONTACT : 07 87 32 64 37

2 Désherbage biologique des céréales : binage et pâturage

14 AVRIL | 14H | SAINTE-SEGRÉE (80)
En partenariat avec Bioceer
CONTACT : 07 87 32 40 85

3 Grandes cultures et élevage de limousines : quelles complémentarités ?

22 AVRIL | 14H | LACHAUSSÉE-DU-BOIS-D'ÉCU (60)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture
CONTACT : 07 87 32 93 41

4 Fertilité des sols : complémentarité élevage-cultures et extraits fermentés

29 AVRIL | 13H30 | COUCY-LA-VILLE (02)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture
CONTACT : 07 87 32 93 41

5 Essais variétés et adaptation au changement climatique

21 MAI | 14H | BELLEUSE (80)
CONTACT : 07 87 32 40 85

6 Enherbement et fertilité des sols en systèmes sans labour

29 MAI | 13H30 | À MONTAGNY-STE-FÉLICITÉ (60)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture et Bioceer
CONTACT : 07 87 32 93 41

7 Légumes de plein champ : visite de ferme et retours marché

2 JUIN | 14H | MÉHARICOURT (80)
CONTACT : 07 87 32 40 85

8 Conversion partielle : l'idéal pour tester la bio

11 JUIN | 14H | OSTREVILLE (62)
CONTACT : 07 87 32 26 10

9 Fertilité des sols : extraits fermentés et couverture permanente

11 JUIN | 13H30 | ATTICHY (60)
CONTACT : 07 87 32 93 41

14 AgriBioDiv : biodiversité des sols en AB

04 SEPTEMBRE | 10H | CAUCHY-À-LA-TOUR (62)
En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France
CONTACT : 07 87 32 64 37

15 Gestion des amendements

15 OCTOBRE | 10H | GOUZEAUCOURT (59)
CONTACT : 07 87 32 26 10

16 Vêlages 24 mois en bio, 100% herbe et sans concentrés, renouvellement performant

10 AVRIL | 14H | MARBAIX (59)
En partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois, dans le cadre du PMAZH
CONTACT : 06 02 18 99 89

17 Au tour de l'herbe : conduite des prairies et valorisation à la ferme

14 AVRIL | 14H | HERMELINGHEN (62)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture
CONTACT : 06 02 15 89 00

18 Journée des éleveurs

15 AVRIL | 11H | TILLOY-LEZ-MARCHIENNES (59)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture et Avenir Conseil Elevage
CONTACT : 06 02 15 89 00

19 Tour de prairie : intérêt des prairies à flore diversifiée

04 MAI | 14H | ÉPAUX-BÉZU (02)
En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France et l'USESA
CONTACT : 07 87 32 12 54

20 Résiprê, de la résilience dans mon système fourrager : le méteil polyvalent

13 MAI | 14H | SAMER (62)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture
CONTACT : 06 02 15 89 00

21 Tour de prairie : reconnaître la flore des prairies humides

05 JUIN | 9H | SAINTE SEGRÉE (80)
Dans le cadre du PMAZH
CONTACT : 07 87 32 12 54

10 Cultures innovantes : sarrasin et lentillon associé

12 JUIN | 10H | MARQUILLIES (59)
En partenariat avec Métropole Européenne de Lille
CONTACT : 07 87 32 26 10

11 JOURNÉE TECHNIQUE : grandes cultures biologiques

18 JUIN | 9H - 17H | VESLES-ET-CAUMONT (02)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture
CONTACT : 07 87 32 38 79 OU 06 10 07 36 42

12 Produire ses semences fermières de maïs

25 JUIN | 14H | BRUNÉMONT (59)
En partenariat avec Douaisis Agglo et Marc Pottier, producteur
CONTACT : 07 87 32 26 10

13 Innovation variétale bio : avoine, féverole, blé

25 JUIN | 14H | ESTRÉES-SAINT-DENIS (60)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture et Saaten Union
CONTACT : 07 87 32 40 85

22 Résiprê, de la résilience dans mon système fourrager : la silphie

16 JUIN | 14H | BOURSIN (62)
En partenariat avec la Chambre d'agriculture
CONTACT : 06 02 15 89 00

23 Restitution GTE lait

29 JUIN | 9H - 17H | A VENIR
En partenariat avec la Chambre d'agriculture et Avenir Conseil Elevage
CONTACT : 06 02 15 89 00

24 Prairies diversifiées : intérêts et liens avec les pratiques

29 JUIN | 13H30 | SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE (60)
En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels Hauts-de-France
CONTACT : 07 87 32 12 54

25 Restitution GTE viande

8 SEPT | 9H - 17H | A VENIR
En partenariat avec la Chambre d'agriculture et Avenir Conseil Elevage
CONTACT : 06 02 15 89 00

26 Engraissement de bœufs laitiers à l'herbe : diversification et partenariats laitiers / engraisseurs

22 SEPT | 13H30 | VILLERS SUR AUCHY (60)
En partenariat avec UNEBIO
CONTACT : 07 87 32 12 54

27 Introduire un atelier ovin viande en polyculture

20 NOV | 9H30 | BAYONVILLERS (80)
CONTACT : 07 87 32 12 54

28 Biodiversité des sols cultivés : analyses et pratiques pour la favoriser

2 SEPT | 14H | GENTELLES (80)
CONTACT : 07 87 32 13 45

29 Pollinisateurs, comment les favoriser ?

09 SEPT | 10H | VILLENEUVE D'ASCQ (59)
CONTACT : 07 87 32 13 45

30 Engrais verts et profil de sol en maraîchage biologique

24 SEPT | 14H | QUESNOY-SUR-DEÛLE (59)
CONTACT : 07 87 32 13 45

**D'AUTRES DATES À VENIR
EN MARAÎCHAGE : RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE CONSEILLER.ÈRE HABITUELLE !**
07 87 32 52 70 OU 07 87 32 87 42

INSCRIPTION CONSEILLÉE
Les dates, horaires et lieux sont à titre indicatif.

CONSULTEZ NOS SITES INTERNET
ET VOS BOITES MAIL



Cette programmation est soutenue dans le cadre du Plan bio :



Coordonnée par :

Avec l'appui technique de :



SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • www.bio-hautsdefrance.org

Avec le soutien de nos adhérents et partenaires institutionnels financeurs